

BUREAU COMMUNAUTAIRE

LUNDI 27 JANVIER 2020

18 H 30

LE CHEYLARD

SOMMAIRE

1. Demandes de subventions 2020

- ▶ Culture :
 - A. L'estiVAL 2020
 - B. Refonte de la scénographie de l'Ecole du Vent
- ▶ Services techniques :
 - A. Construction d'un centre technique communautaire
- ▶ Eau :
 - A. Pose de compteurs généraux sur certains captages et réservoirs
 - B. Pose de systèmes de pilotage des réseaux d'adduction (robinet flotteur)
 - C. Travaux de mise en conformité du captage La Soubeyranne (Albon d'Ardèche)
 - D. Travaux de mise en conformité du captage Lanteyron et réhabilitation du chemin (Arcens)
 - E. Travaux de mise en conformité du captage La Dréchou (St Christol)
 - F. Traitement par désinfection et filtration du captage Pailharès (Lachapelle sous Chanéac)
 - G. Mise en place d'un système de chloration-relais par injection d'eau de javel et mise en place d'un compteur au Village (Mars)
 - H. Mise en place d'une stérilisation sur le réseau communal (Rochepeule)
 - I. Mise en place de télésurveillance sur certains réservoirs
 - J. Mise en sécurité de la chambre de vannes du réservoir du village (St Jean Roure)
 - K. Interconnexion Mourrier-Chamoche-Pailharès-Village (Lachapelle sous Chanéac) - Phase 1 (Mourrier-Chamoche)
 - L. Réhabilitation du réseau d'eau potable dans la traversée du village - RD 120 (St Martin de Valamas)
 - M. Mise en place d'une chloration double, automatisation de pompage et télésurveillance sur le réservoir du Village (St Martin de Valamas)
- ▶ Assainissement :
 - A. Création d'une station d'épuration (Belsentes-St Julien Labrousse)
 - B. Mise en séparatif du réseau de collecte (Belsentes-St Julien Labrousse)
 - C. Mise en séparatif et réhabilitation de réseau suite aux préconisations du schéma directeur d'assainissement 2017 (Le Cheylard)
 - D. Travaux sur postes de relevage La Teyre et La Gare suite au schéma directeur d'assainissement (St Martin de Valamas)
 - E. Remplacement de la canalisation (R139-143) Rue du Garail (St Martin de Valamas)
 - F. Réhabilitation du réseau d'eaux usées dans la traversée du village - RD 120 (St Martin de Valamas) - Phases 1 et 2
 - G. Réhabilitation du réseau d'eaux usées dans la traversée du village - RD 120 (St Martin de Valamas) - Phase 2 (Rue du Garail jusqu'au croisement vers Chanéac)
- ▶ Enfance-Jeunesse :
 - A. Travaux d'aménagement de la crèche de St Martin de Valamas

Date de la convocation : 20 janvier 2020

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 11

Étaient présents : M. le Dr Jacques CHABAL, M. Maurice WEISS, M. Thierry GIROT, Mme Monique PINET, M. Michel VILLEMAGNE, Mme Catherine FAURE, M. René JULIEN, M. Roger PERRIN, M. Frédéric PICARD.

Absent excusé représenté : M. Raymond FAYARD pouvoir à M. le Dr Jacques CHABAL.

Absent excusé : M. Jean-Marie FOUTRY.

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : M. René JULIEN

Assistaient également à la séance :

- Carine FAURE, Directrice Générale des Services
- Jeanne TERNOIS, Directrice des Ressources Humaines
- Magali MORFIN, Directrice du pôle Services à la population
- Jean-Louis ROZÉ, Directeur des services techniques
- Morgane MAITRIAS, Directrice du pôle Economie
- Anne-Lucie CHAPUS, Assistante de direction

M. le Président propose de débiter les sujets à l'ordre du jour.

1. Demandes de subventions 2020

M. le Président laisse la parole à Carine Faure pour présenter l'ensemble des délibérations.

► CULTURE

A. L'estiVAL 2020

Carine Faure informe le Bureau que, dans le cadre du renforcement des actions culturelles sur Val'Eyrieux, des subventions peuvent être sollicitées auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de l'Ardèche pour l'organisation de l'estiVAL, festival de spectacles vivants, qui se tiendra les 7, 8 et 9 août 2020 au Cheylard.

Elle signale que la programmation de l'édition 2020 du festival a été présentée aux responsables et élus avant le départ en congés de Charlotte et tout le monde a été conquis. Monique Pinet confirme qu'une fois encore le festival proposera une belle programmation.

Il est demandé au Bureau d'autoriser M. le Président à solliciter les subventions.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès des éventuels financeurs ; charge le Président d'effectuer toutes les formalités nécessaires à son exécution.

B. Refonte de la scénographie de l'Ecole du Vent

Carine Faure rappelle au Bureau qu'une information a été faite il y a quelques semaines concernant le bureau d'études choisi pour la refonte scénographique de l'Ecole du Vent. Il s'agit du cabinet Millimètres.

Elle ajoute qu'une réunion de démarrage a eu lieu il y a une quinzaine de jours, le travail est donc lancé.

Le coût total de l'opération (mission scénographique et travaux de refonte de la muséographie) est estimé à 255 000 € ht.

Il est demandé au Bureau d'autoriser M. le Président à solliciter des subventions auprès de l'État (DETR 2020), de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (Contrat Ambition Région) et du Département de l'Ardèche (Pass Territoires 2020).

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès des éventuels financeurs ; charge le Président d'effectuer toutes les formalités nécessaires à son exécution.

► SERVICES TECHNIQUES :

A. Construction d'un centre technique communautaire

Carine Faure rappelle au Bureau le projet de construction d'un Centre Technique Communautaire afin de regrouper l'ensemble des effectifs des services techniques de la Communauté de communes Val'Eyrieux en un lieu commun.

Le cabinet d'architecte en charge de la maîtrise d'œuvre a présenté l'avant-projet détaillé aux élus du groupe de travail, qui l'ont approuvé.

Le coût global de l'opération a été estimé à 613 000 € ht.

Il est demandé au Bureau d'autoriser M. le Président à solliciter une subvention auprès de l'État (DETR ou DSIL 2020) et du Département de l'Ardèche.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès des éventuels financeurs ; charge le Président d'effectuer toutes les formalités nécessaires à son exécution.

► **EAU :**

A. Pose de compteurs généraux sur certains captages et réservoirs

Carine Faure informe le Bureau que des travaux de pose de compteurs sont prévus sur plusieurs captages et réservoirs du territoire.

Le coût total de l'opération est estimé à 45 000 € ht.

Il est demandé au Bureau d'autoriser M. le Président à solliciter des subventions à l'Agence de l'Eau, dans le cadre du contrat de partenariat 2019-2021, et au Département de l'Ardèche.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès des éventuels financeurs ; charge le Président d'effectuer toutes les formalités nécessaires à son exécution.

B. Pose de systèmes de pilotage des réseaux d'adduction (robinet flotteur)

Mme Faure informe le Bureau que des travaux de pose de systèmes de pilotage des réseaux d'adduction sont prévus sur le territoire.

Le coût total de l'opération est estimé à 12 000 € ht.

Il est demandé au Bureau d'autoriser M. le Président à solliciter des subventions à l'Agence de l'Eau, dans le cadre du contrat de partenariat 2019-2021, et au Département de l'Ardèche.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès des éventuels financeurs ; charge le Président d'effectuer toutes les formalités nécessaires à son exécution.

C. Travaux de mise en conformité du captage La Soubeyranne (Albon d'Ardèche)

Carine Faure informe le Bureau que les procédures pour la mise en conformité administrative du captage La Soubeyranne, sur la commune d'Albon d'Ardèche, sont terminées, le Préfet ayant pris l'arrêté préfectoral de DUP. Aussi, les travaux de mise en conformité du captage vont pouvoir être effectués.

Le coût de l'opération de mise en conformité a été estimé à 25 500 € ht.

Il est demandé au Bureau d'autoriser M. le Président à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau, dans le cadre du contrat de partenariat 2019-2021.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès des éventuels financeurs ; charge le Président d'effectuer toutes les formalités nécessaires à son exécution.

D. Travaux de mise en conformité du captage Lanteyron et réhabilitation du chemin (Arcens)

Mme Faure informe le Bureau que les procédures pour la mise en conformité administrative du captage Lanteyron, sur la commune d'Arcens, sont terminées, le Préfet ayant pris l'arrêté préfectoral de DUP. Aussi, les travaux de mise en conformité du captage vont pouvoir être effectués, en même temps que la réhabilitation du chemin.

Le coût de l'opération de mise en conformité et réhabilitation du chemin a été estimé globalement à 130 000 € ht.

Il est demandé au Bureau d'autoriser M. le Président à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau, dans le cadre du contrat de partenariat 2019-2021.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès des éventuels financeurs ; charge le Président d'effectuer toutes les formalités nécessaires à son exécution.

E. Travaux de mise en conformité du captage La Dréchou (St Christol)

Carine Faure informe le Bureau que les procédures pour la mise en conformité administrative du captage La Dréchou, sur la commune de St Christol, sont terminées, le Préfet ayant pris l'arrêté préfectoral de DUP. Aussi, les travaux de mise en conformité du captage vont pouvoir être effectués.

Le coût de l'opération de mise en conformité a été estimé à 120 000 € ht.

Il est demandé au Bureau d'autoriser M. le Président à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau, dans le cadre du contrat de partenariat 2019-2021.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès des éventuels financeurs ; charge le Président d'effectuer toutes les formalités nécessaires à son exécution.

F. Traitement par désinfection et filtration du captage Pailharès (Lachapelle sous Chanéac)

Carine Faure informe le Bureau qu'est prévue la mise en place d'un traitement par désinfection et filtration sur le captage Pailharès, sur la commune de Lachapelle sous Chanéac.

Le coût total de l'opération est estimé à 11 000 € ht.

Il est demandé au Bureau d'autoriser M. le Président à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau, dans le cadre du contrat de partenariat 2019-2021.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès des éventuels financeurs ; charge le Président d'effectuer toutes les formalités nécessaires à son exécution.

G. Mise en place d'un système de chloration-relais par injection d'eau de javel et mise en place d'un compteur au Village (Mars)

Mme Faure informe le Bureau qu'une opération de mise en place d'un système de chloration-relais par injection d'eau de javel et de mise en place d'un compteur sur l'ouvrage du village est prévue sur la commune de Mars.

Le coût total de l'opération est estimé à 11 000 € ht.

Il est demandé au Bureau d'autoriser M. le Président à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau, dans le cadre du contrat de partenariat 2019-2021.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès des éventuels financeurs ; charge le Président d'effectuer toutes les formalités nécessaires à son exécution.

H. Mise en place d'une stérilisation sur le réseau communal (Rochepeule)

Carine Faure informe le Bureau qu'est prévue la mise en place d'une stérilisation sur le réseau communal de Rochepeule.

Le coût total de l'opération est estimé à 10 000 € ht.

Il est demandé au Bureau d'autoriser M. le Président à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau, dans le cadre du contrat de partenariat 2019-2021.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès des éventuels financeurs ; charge le Président d'effectuer toutes les formalités nécessaires à son exécution.

I. Mise en place de télésurveillance sur certains réservoirs

Mme Faure informe le Bureau qu'est prévue la mise en place de télésurveillance sur certains réservoirs du territoire.

Le coût total de l'opération est estimé à 40 000 € ht.

Il est demandé au Bureau d'autoriser M. le Président à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau, dans le cadre du contrat de partenariat 2019-2021.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès des éventuels financeurs ; charge le Président d'effectuer toutes les formalités nécessaires à son exécution.

J. Mise en sécurité de la chambre de vannes du réservoir du village (St Jean Roure)

Carine Faure informe le Bureau qu'une opération de mise en sécurité de la chambre de vannes du réservoir du village est prévue sur la commune de St Jean Roure.

Le coût total de l'opération est estimé à 15 000 € ht.

Il est demandé au Bureau d'autoriser M. le Président à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau, dans le cadre du contrat de partenariat 2019-2021.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès des éventuels financeurs ; charge le Président d'effectuer toutes les formalités nécessaires à son exécution.

K. Interconnexion Mourrier - Chamoche - Pailharès - Village (Lachapelle sous Chanéac) - Phase 1 (Mourrier-Chamoche)

Mme Faure indique au Bureau qu'est prévue la réalisation d'une interconnexion d'alimentation en eau potable sur la commune de Lachapelle sous Chanéac (Mourrier-Chamoche-Pailharès-Village).

Le coût de la phase 1 de cette opération (interconnexion Mourrier-Chamoche) a été estimé à 29 315 € ht.

Il est demandé au Bureau d'autoriser M. le Président à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau, dans le cadre du contrat de partenariat 2019-2021, pour cette première phase de travaux.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès des éventuels financeurs ; charge le Président d'effectuer toutes les formalités nécessaires à son exécution.

L. Réhabilitation du réseau d'eau potable dans la traversée du village - RD 120 (St Martin de Valamas)

Carine Faure informe le Bureau que sont prévus des travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable dans la traversée du village (RD 120), commune de St Martin de Valamas.

Le coût de l'opération a été estimé à environ 50 000 € ht.

Il est demandé au Bureau d'autoriser M. le Président à solliciter une subvention auprès de l'État et du Département de l'Ardèche.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès des éventuels financeurs ; charge le Président d'effectuer toutes les formalités nécessaires à son exécution.

M. Mise en place d'une chloration double, automatisation de pompage et télésurveillance sur le réservoir du Village (St Martin de Valamas)

Mme Faure informe le Bureau qu'est prévue la mise en place d'une chloration double, automatisation du pompage et télésurveillance sur le réservoir du Village, commune de St Martin de Valamas.

Le coût total de l'opération est estimé à 21 000 € ht.

Il est demandé au Bureau d'autoriser M. le Président à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau, dans le cadre du contrat de partenariat 2019-2021.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès des éventuels financeurs ; charge le Président d'effectuer toutes les formalités nécessaires à son exécution.

► ASSAINISSEMENT :

A. Création d'une station d'épuration (Belsentes-St Julien Labrousse)

Carine Faure informe le Bureau qu'il est prévu la création d'une station d'épuration à St Julien Labrousse, commune de Belsentes.

Le coût total de l'opération est estimé à 216 000 € ht.

Il est demandé au Bureau d'autoriser M. le Président à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau, dans le cadre du contrat de partenariat 2019-2021.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès des éventuels financeurs ; charge le Président d'effectuer toutes les formalités nécessaires à son exécution.

B. Mise en séparatif du réseau de collecte sur St Julien Labrousse (Belsentes)

Mme Faure informe le Bureau qu'une opération de mise en séparatif du réseau de collecte est prévue sur St Julien Labrousse, commune de Belsentes.

Le coût total de l'opération est estimé à 308 000 € ht.

Il est demandé au Bureau d'autoriser M. le Président à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau, dans le cadre du contrat de partenariat 2019-2021.

Catherine Faure demande s'il n'y a pas de réseau d'assainissement existant sur la commune.

Carine Faure indique qu'il y a un réseau unitaire, qui doit être mis en séparatif.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès des éventuels financeurs ; charge le Président d'effectuer toutes les formalités nécessaires à son exécution.

C. Mise en séparatif et réhabilitation de réseau suite aux préconisations du schéma directeur d'assainissement 2017 (Le Cheylard)

Carine Faure informe le Bureau que, dans le cadre du schéma directeur d'assainissement réalisé en 2017 sur l'ex-Pays du Cheylard, des travaux prioritaires ont été identifiés et doivent être effectués sur le réseau d'eaux usées de certains quartiers de la commune du Cheylard (mise en séparatif, réhabilitation, amélioration du transfert).

Le coût de cette opération est estimé globalement à 203 760 € ht.

Il est demandé au Bureau d'autoriser M. le Président à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau, dans le cadre du contrat de partenariat 2019-2021, ainsi qu'au Département de l'Ardèche.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès des éventuels financeurs ; charge le Président d'effectuer toutes les formalités nécessaires à son exécution.

D. Travaux sur postes de relevage La Teyre et La Gare suite au schéma directeur d'assainissement (St Martin de Valamas)

Carine Faure informe le Bureau que, dans le cadre du schéma directeur d'assainissement réalisé sur St Martin de Valamas, des travaux prioritaires ont été identifiés et doivent être effectués sur les postes de relevage de La Teyre et La Gare.

Le coût de l'opération est estimé globalement à 201 600 € ht, répartis comme suit :

- La Teyre : 93 600 € ht
- La Gare : 108 000 € ht

Il est demandé au Bureau d'autoriser M. le Président à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau, dans le cadre du contrat de partenariat 2019-2021, ainsi qu'au Département de l'Ardèche.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès des éventuels financeurs ; charge le Président d'effectuer toutes les formalités nécessaires à son exécution.

E. Remplacement de la canalisation (R139-143) Rue du Garail (St Martin de Valamas)

Mme Faure informe le Bureau qu'il est prévu le remplacement de la canalisation existante dans la Rue du Garail, commune de St Martin de Valamas.

Le coût total de l'opération est estimé à 18 077 € ht.

Il est demandé au Bureau d'autoriser M. le Président à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau, dans le cadre du contrat de partenariat 2019-2021.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès des éventuels financeurs ; charge le Président d'effectuer toutes les formalités nécessaires à son exécution.

F. Réhabilitation du réseau d'eaux usées dans la traversée du village - RD 120 (St Martin de Valamas) - Phases 1 et 2

Mme Faure rappelle au Bureau que sont prévus des travaux réhabilitation des réseaux d'eaux usées sur la traversée de St Martin de Valamas - RD 120.

Cette opération se déroulera en deux phases :

- Phase 1 : Rue des Baux (Rue du Pont) et Rue de La Poste
- Phase 2 : Rue du Garail jusqu'au croisement vers Chanéac

Le coût total de cette opération (phases 1 et 2) est estimé à 107 900 € ht.

Il est demandé au Bureau d'autoriser M. le Président à solliciter une subvention auprès du Département de l'Ardèche, en complément de celles inscrites dans le contrat de partenariat avec l'Agence de l'Eau, pour l'intégralité de l'opération.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès des éventuels financeurs ; charge le Président d'effectuer toutes les formalités nécessaires à son exécution.

G. Réhabilitation du réseau d'eaux usées dans la traversée du village - RD 120 (St Martin de Valamas) - Phase 2 (Rue du Garail jusqu'au croisement vers Chanéac)

Mme Faure continue avec les travaux réhabilitation des réseaux d'eaux usées sur la traversée de St Martin de Valamas - RD 120.

Un dossier de demande de subvention a été déposé fin 2019 auprès de l'Agence de l'eau pour les travaux d'assainissement prévus dans la phase 1 (Rue des Baux/Rue du Pont et Rue de La Poste).

Il convient aujourd'hui de solliciter une nouvelle subvention auprès de l'Agence de l'Eau pour les travaux de la phase 2 (Rue du Garail jusqu'au croisement vers Chanéac), dont le coût est estimé à 65 000 € ht.

Elle signale que, dans le cadre du contrat de partenariat, l'Agence de l'Eau retient une dépense subventionnable de 63 000 € ht.

Il est demandé au Bureau d'autoriser M. le Président à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau, dans le cadre du contrat de partenariat 2019-2021, pour la phase 2 des travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées sur la traversée de St Martin de Valamas.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès des éventuels financeurs ; charge le Président d'effectuer toutes les formalités nécessaires à son exécution.

Thierry Girot souhaiterait connaître le montant que représente l'aide de l'Agence de l'Eau en 2020 au vu des investissements évoqués ci-dessus.

Catherine Faure ajoute qu'au vu de toutes les délibérations présentées, il serait bon de faire une communication sur les travaux d'eau et d'assainissement prévus par Val'Eyrieux. Cela permettrait de faire taire toutes les rumeurs que l'on entend sur le prix de l'eau et le fait que les gens pensent que c'est désormais la SAUR qui va décider de tout.

M. le Président acquiesce et indique que les montants de l'aide de l'Agence de l'Eau seront mis au compte-rendu (cf. Annexe 1) et qu'un communiqué sera fait au grand public.

► **ENFANCE-JEUNESSE :**

A. Travaux d'aménagement de la crèche de St Martin de Valamas

Carine Faure indique au Bureau que des travaux de réaménagement sont prévus sur les locaux de la crèche de St Martin de Valamas.

Le maître d'œuvre a travaillé sur les plans, qui seront soumis à validation des utilisateurs lors de la réunion prévue le 6 février prochain.

Le coût global de cette opération est estimé à 145 000 € ht.

Il est demandé au Bureau d'autoriser M. le Président à solliciter des subventions auprès de l'État, du Département de l'Ardèche et de la CAF.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès des éventuels financeurs ; charge le Président d'effectuer toutes les formalités nécessaires à son exécution.

Les dossiers à l'ordre du jour étant épuisés, M. le Président clôt la séance.

Fin de la séance à 19h15

Dr Jacques CHABAL
Président de la Communauté de
communes Val'Eyrieux
Maire du Cheylard



Annexe 1

Contrat de partenariat 2019-2021 avec l'Agence de l'Eau Programme de travaux 2020

Intitulé de l'opération	Indicateur	Commune	Localisation des travaux	Montant de l'opération	Assiette de l'aide	Taux d'aide	Montant de l'aide	Année d'engagement (OS)
Gestion quantitative - PGRE - Pose de compteur et robinets flotteurs				57 000 €	57 000 €		28 500 €	
Pose de compteurs généraux captage et réservoir. (10 unités)		CCVE		45 000 €	45 000 €	50%	22 500 €	2020
Pose de système de pilotage adduction (robinet flotteur..etc) (10 unités)		CCVE		12 000 €	12 000 €	50%	6 000 €	2020
AEP - Travaux DUP (ZRR)				275 500 €	275 500 €		192 850 €	
Travaux DUP (désinfection, + cloture + robinet flot + compteur prod)		ALBON	La Soubeyranne	25 500 €	25 500 €	70%	17 850 €	2020
Travaux DUP + réhabilitation chemin		ARCENS	Lanteyron	130 000 €	130 000 €	70%	91 000 €	2020
Travaux DUP		SAINT CHRISTOL	La Dréchou	120 000 €	120 000 €	70%	84 000 €	2020
AEP - Traitement et télégestion (ZRR)				108 000 €	108 000 €		75 600 €	
Traitement désinfection filtration		LACHAPPELLE SS CHANEAC	Pailhares	11 000 €	11 000 €	70%	7 700 €	2020
Mise en place d'un système de chloration – relais par injection d'eau de javel, + compteur		MARS	Village	11 000 €	11 000 €	70%	7 700 €	2020
Mise en place d'une chloration double, automatisation pompage et télésurveillance		SAINT MARTIN DE VALAMAS	Village	21 000 €	21 000 €	70%	14 700 €	2020
Mise en place une stérilisation.		ROCHEPAULE	Réseau communal de Rochepaule	10 000 €	10 000 €	70%	7 000 €	2020
Télésurveillance à mettre en place (10 unités)		CCVE		40 000 €	40 000 €	70%	28 000 €	2020
Mise en sécurité (à faire)		SAINT JEAN ROURE		15 000 €	15 000 €	70%	10 500 €	2020
AEP - Interconnexion (ZRR)				29 315 €	29 315 €		20 521 €	
Interconnexion Mourrier Chamoche Pailhares Village (Phase 1)		LACHAPPELLE SS CHANEAC	Pailhares	29 315 €	29 315 €	70%	20 521 €	2020
Assainissement - Station d'épuration (ZRR)	Capacité (EH)			216 000 €	216 000 €		151 200 €	
Création station d'épuration	250	SAINT JULIEN LABROUSSE	Village	216 000 €	216 000 €	70%	151 200 €	2020
Assainissement - Réseau (ZRR)	longueur réseau (ml) capacité (m³/h)			796 437 €	745 727 €		522 009 €	
Mise en séparatif et réhabilitation réseau EU suite préconisation SDA 2017 Rue Fernand Laffont + avenue de Chabannes + Stade aval + stade amont + regard non conformes Travaux amélioration transfert EU : Remplacement de 37 tampons	443	LE CHEYLARD	SDA	203 760 €	155 050 €	70%	108 535 €	2020
SDA : reprise Poste de relevage	40	SAINT MARTIN DE VALAMAS	La Teyre	93 600 €	93 600 €	70%	65 520 €	2020
SDA : reprise Poste de relevage	60	SAINT MARTIN DE VALAMAS	La Gare	108 000 €	108 000 €	70%	75 600 €	2020
SDA : Remplacement canalisation R139-143	54	SAINT MARTIN DE VALAMAS	Garail	18 077 €	18 077 €	70%	12 654 €	2020
Réhabilitation EU - Rue du garail jusqu'au croisement vers Chanéac	180	SAINT MARTIN DE VALAMAS	Traversée du Bourg	65 000 €	63 000 €	70%	44 100 €	2020
Reprise réseau de collecte - partie unitaire 1350 ml-1100	1100	SAINT JULIEN LABROUSSE	Village	308 000 €	308 000 €	70%	215 600 €	2020
				1 482 252 €	1 431 542 €	69,20%	990 679 €	